

**COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES
PUBLICS/DGDA
SOUS-COMMISSION D'ANALYSE DES OFFRES**

**RAPPORT D'ÉVALUATION DE L'OFFRE
ET
PROPOSITION D'ATTRIBUTION DU MARCHE**

Nom du projet :

**MARCHE DE FOURNITURE ET D'INSTALLATION DE PONTS BASCULES OU
PESEURS DE LA DGDA A BUMBA, RUZIZI I & II, BUNIA, KAHEMBA, ARU,
MAHAGI ET UVIRA**

Numéro d'identification :

N°022/FIN/DGDA/CGPMP/AOIR/2014 du 21 NOVEMBRE 2014



Tableau 1 : Identification

1.1	Nom du projet	Marché de fourniture et d'installation de ponts bascules ou peseurs de la DGDA à BUMBA, RUZIZI I & II, BUNIA, KAHEMBA, ARU, MAHAGI et UVIRA.
1.2	Référence de la ligne budgétaire	FONDS PROPRES
1.3	Nom du Maître d'Ouvrage ou du MO	DGDA
a)	Adresse	BLV du 30 juin/Place LE ROYAL, Immeuble SANKURU
1.4	Numéro (d'identification) du marché	AOIR N°022/ FIN/DGDA/CGPMP/AOIR/2014 du 21 NOVEMBRE 2014
1.5	Description du marché	Marché de fourniture et d'installation de ponts bascules ou peseurs de la DGDA à BUMBA, RUZIZI I & II, BUNIA, KAHEMBA, ARU, MAHAGI et UVIRA.
1.6	Estimation du coût	SANS OBJET
1.7	Méthode de passation des marchés (cocher la mention pertinente)	AOIR
1.8	Examen préalable ¹	Oui
1.9	Préférence nationale	Non
1.10	Marché à prix forfaitaire	Oui
1.11	Cofinancement, le cas échéant :	
a)	nom de l'organisme	SANS OBJET
b)	pourcentage financé par cet organisme	SANS OBJET

1. Si la réponse est « non », ne pas remplir les lignes 2.2 (b), 2.4 (b) et 2.6 (b) du Tableau 2, à moins qu'un examen préalable de la Banque n'ait été demandé spécialement.

Tableau 2 : Procédure d'évaluation

2.1	Avis général de passation des marchés	
a)	Dates de publication initiale/dernière mise à jour	21 NOVEMBRE 2014
2.2	Pré qualification, si nécessaire	
a)	Nombre de candidats pré qualifiés	Oui
b)	Date de l'avis de non objection de la DGCMP sur le rapport de pré qualification	SANS OBJET
2.3	Avis spécifique de passation des marchés	
a)	Nom du journal de diffusion nationale	SANS OBJET
b)	Date de publication	SANS OBJET
c)	Nom de la publication internationale	SANS OBJET
d)	Date de publication	SANS OBJET
e)	Nombre de candidats pré qualifiés notifiés	05
2.4	Dossier type d'appel d'offres	
a)	Titre, date de publication	Demande d'offres de prix du 21/11/2014
b)	Date de l'avis de non objection sur le DAO	SANS OBJET
c)	Date de présentation aux candidats	21/11/2014
2.5	Nombre de candidats ayant reçu des dossiers	05
2.6	Modifications aux dossiers, le cas échéant	SANS OBJET
a)	Indiquer les dates des différentes publications	
b)	Date(s) de l'avis de non objection sur les modifications	
2.7	Date de la réunion précédant la préparation des offres, le cas échéant	SANS OBJET
2.8	Date du procès-verbal envoyé aux candidats et à la DGCMP	09 DECEMBRE 2014

Tableau 3 : Remise des offres et ouverture des plis

3.1	Date limite de remise des offres	
a)	Date et heure de dépôt initiales	09 DECEMBRE 2014
b)	Prorogations accordées le cas échéant	SANS OBJET
3.2	Ouverture des plis	
	Date, heure	09 DECEMBRE 2014 à 11 heures locale.
3.3	Enregistrement de l'ouverture des plis	
	Date de communication à la DGCMP	Sera communiqué ensemble avec le rapport d'évaluation de l'offre.
3.4	Nombre d'offres reçues	05 (CINQ)
3.5	Période de validité des offres (jours ou semaines)	
a)	Prévue au départ	SANS OBJET
b)	Prorogations accordées, le cas échéant	SANS OBJET
c)	Date/(s) de l'avis de non objection de la DGCMP, le cas échéant ²	SANS OBJET

Tableau 4 : Prix des offres (lus publiquement)

Identification du soumissionnaire				Prix de l'offre (lu publiquement) ¹		f) Modifications ou commentaires ²
N° PLI	a) Nom	b) Ville/Etat ou province	c) Pays	d) Monnaie(s)	e) Montant(s) ou %	
01	SOGEMA Sprl	KINSHASA	RDC	\$US	4.149.273,60 TTC	SANS OBJET
02	MAK HOLDING	KINSHASA	RDC	CDF	3.358.080.000 TTC	SANS OBJET
03	PANORAMA Sarl	KINSHASA	RDC	CDF	2.475.000.000 TTC	SANS OBJET
04	KANGROSA	KINSHASA	RDC	EURO	2.211.840 TTC	SANS OBJET
05	SIIC	KINSHASA	RDC	\$US	4.466.232 TTC	SANS OBJET

Tableau 5 : Examen préliminaire ¹

N° PLI	a) Soumissionnaire	b) Vérification	c) Critères de provenance	d) Garantie de l'offre	e) Exhaustivité de l'offre	f) Conformité pour l'essentiel	g) Acceptation pour examen détaillé
01	SOGEMA Sprl	OUI	SANS OBJET	NON	SANS OBJET	NON	NON
02	MAK HOLDING	OUI	SANS OBJET	NON	SANS OBJET	NON	NON
03	PANORAMA Sarl	OUI	SANS OBJET	OUI	SANS OBJET	OUI	OUI
04	KANGROSA	OUI	SANS OBJET	NON	SANS OBJET	NON	NON
05	SIIC	OUI	SANS OBJET	NON	SANS OBJET	NON	NON

A ce stade d'examen préliminaire, la Sous-commission fait le constat ci-après :

1. SOGEMA est écarté suite au manque d'Identification Nationale, RCCM, Affiliation INSS et Attestation Fiscale ;
2. MAK HOLDING est écarté pour n'avoir pas présenté l'Identification Nationale, l'Affiliation INSS et Attestation Fiscale ;

3. KANGROSA est écarté pour n'avoir présenté aucun document administratif exigé ;
4. SIIC est écarté pour n'avoir pas présenté les documents administratifs exigés, sauf la preuve de régularité de cotisations à l'INSS.

En conséquence, la Sous-commission constate que seule PANORAMA SARL a présenté l'offre conforme pour l'essentiel et acceptable pour l'examen détaillé.

Tableau 6 : Corrections et rabais inconditionnels

a) Soumissionnaire	Prix de l'offre lu publiquement		Corrections		Rabais inconditionnels ²		
	b) Monnaie(s)	c) Montant(s)	d) Erreurs de calcul ¹	e) Sommes provisionnelles	f) Prix de l'offre corrigé (f = c + d)	g) Pourcentage	h) Montant(s)
PANORAMA Sarl	CDF	2.475.000.000	-	-	-	-	-
							i) Prix de l'offre corrigé/avec rabais $i = (f - h)$

Tableau 7 : Taux de change ¹

Monnaie utilisée pour l'évaluation des offres : Franc congolais

Taux de change en vigueur le : **1 USD = FC (cour vendeur)**

Source des taux de change (organisme ou publication) : Institut d'émission BCC

¹ Joindre la liste des taux de change fournis par l'organisme ou la publication indiqués correspondant à la date de référence et surligner le taux retenu.

Tableau 8A : Conversion monétaire (plusieurs monnaies)

Préciser la monnaie retenue pour l'évaluation : CDF

a) Soumissionnaire	b) Monnaie(s) de l'offre	c) Prix de l'offre corrigé/rabais compris exprimé dans la monnaie de la colonne b	d) Taux de change applicable(s) pour chaque monnaie ¹	Monnaie de l'évaluation :	
				e) Prix de l'offre e = (c x d)	f) Prix total de l'offre (somme des prix 1, 2 et 3 de la colonne e ²)
PANORAMA Sarl	Monnaie 1 : 2.475.000.000 Monnaie 2 : Monnaie 3 :	SANS OBJET	Taux 1 : Taux 2 : Taux 3 :	Prix 1 : Prix 2 : Prix 3 :	2.475.000.000

Notes :

Ce tableau doit être rempli lorsque sont utilisés les dossiers d'AO pour la passation des marchés de fournitures, et l'Option B du dossier d'AO pour la passation des marchés grands travaux.

- Les informations portées aux colonnes « a », « b » et « c » proviennent des colonnes « a », « b » et « i » du Tableau 6.
1. Les informations portées dans la colonne « d » proviennent du Tableau 7.
 2. Les montants portés dans la colonne « f » sont égaux au montant total des prix des offres de chaque soumissionnaire, après conversion et addition de chaque monnaie indiquée à la colonne « e ».

SANS OBJET

Tableau 8B : Conversion monétaire (monnaie unique)

Préciser la monnaie retenue pour l'évaluation : CDF

a) Soumissionnaire	b) Prix de l'offre corrigé/rabais inclus (en la monnaie indiquée)	Composition des paiements				Monnaie utilisée pour l'évaluation			
		c) Monnaie de paiement	d) Pourcentage du montant total de l'offre	e) Montant en monnaie utilisée pour l'évaluation (e) = (b x d)	f) Taux de change utilisé par le soumissionnaire	g) Montant en monnaie utilisée pour les paiements (e x f)	h) Taux de change utilisé pour l'évaluation ²	i) Prix de l'offre (g x h)	j) Total ³

Notes :

- Ce tableau doit être rempli lorsque sont utilisés les dossiers établis pour la passation des marchés de travaux de taille moyenne et l'Option A du dossier d'appel d'offres pour la passation des marchés de travaux de taille importante.
1. Les informations portées dans la colonne « b » proviennent de la colonne « i » du Tableau 6.
 2. Les informations portées dans les colonnes « c », « d », « e » et f proviennent de l'Annexe à la soumission du dossier type d'appel d'offres pour la passation des marchés de grands travaux et du formulaire de soumission du dossier type d'appel d'offres pour la passation des marchés de travaux de taille moyenne.
 3. Les chiffres portés dans la colonne « j » sont la somme des prix de l'offre, pour chaque monnaie utilisée indiqués à la colonne « i ».

SANS OBJET

Tableau 10A : Préférence pour les fournitures fabriquées en République Démocratique du Congo ou dans les Etats membres du COMESA

Monnaie retenue pour l'évaluation : CDF

a) Soumissionnaire	b) Groupe de soumissionnaires bénéficiant d'une préférence ¹	c) Prix total ²	d) Fournitures ne pouvant bénéficier d'une préférence ³	e) Total révisé	f) Droit de douane en vigueur (%) ⁴	g) Marge de préférence (%) ⁵	h) Prix des fournitures bénéficiant d'une marge de préférence ⁶	i) Prix total à comparer
(a)	(b)	(c)	(d)	(e) = (c - d)	(f)	(g)	(h)	(i) = (d + h)

1. Les informations portées dans la colonne « b » indiquent si le soumissionnaire déclare appartenir aux Groupes A ou B doivent être vérifiées.
2. Les informations portées dans la colonne « c » proviennent de la colonne « f » du Tableau 9. Si le prix total le plus bas est offert par un soumissionnaire du Groupe A ou du Groupe B, c'est le prix de l'offre la moins disante et il n'est pas nécessaire de remplir le reste du tableau.
3. Les montants portés dans la colonne « d » sont égaux à la somme des coûts indiqués aux colonnes « d » et « e » du Tableau 9 et d'autres coûts encourus dans le pays du Maître d'ouvrage. Les composantes importantes de la colonne « d » devraient faire l'objet de notes explicatives.
4. Les pourcentages indiqués dans la colonne « f » sont relatifs aux droits de douanes et impôts applicables aux prix CIF ou CIP des fournitures considérées.
5. Le chiffre indiqué dans la colonne « g » est égal à 15 % ou au droit de douane indiqué à la colonne « f », le taux le plus bas étant retenu.
6. Pour les soumissionnaires du Groupe A, le chiffre porté à la colonne « h » est zéro. A ce stade, les prix des offres des soumissionnaires du Groupe B sont exclus de la comparaison. Pour les soumissionnaires du Groupe C, le montant porté à la colonne « h » est égal aux chiffres portés aux colonnes « e » et « g ».

SANS OBJET

Tableau 10B : Préférence pour les entreprises de travaux du pays du Maître d'ouvrage
Préciser la monnaie retenue pour l'évaluation des travaux : CDF

Identification du soumissionnaire <i>(a)</i>	Groupe de soumissionnaires bénéficiant d'une préférence ¹ <i>(b)</i>	Prix total ² <i>(c)</i>	Travaux ne bénéficiant pas d'une marge de préférence ³ <i>(d)</i>	Total révisé <i>(e) = (c-d)</i>	Préférence <i>(f)</i>	Prix total à comparer <i>g = (c) + (f)</i>

Notes :

1. Les informations portées dans la colonne « b » indiquent si le soumissionnaire déclare appartenir au Groupe A (soumissionnaires éligibles ressortissant du pays) ou au Groupe B (autres soumissionnaires), et doivent être vérifiées par l'Autorité contractante.
2. Les informations portées dans la colonne « c » proviennent de la colonne « f » du Tableau 9. Si le prix le plus bas est offert par un soumissionnaire du Groupe A, il est le moins disant et il n'est pas nécessaire de remplir le reste du tableau.
3. Les montants portés dans la colonne « d » sont égaux à la somme des coûts indiqués aux colonnes « d » et « e » du Tableau 9. Les composantes non négligeables de la colonne « d » doivent faire l'objet de notes explicatives jointes au présent tableau. Il n'est pas nécessaire de remplir les colonnes « d » et « e » pour les soumissionnaires du Groupe A.
4. Le chiffre indiqué dans la colonne « f » est zéro pour les soumissionnaires du Groupe A et est égal à 7,5 % de celui indiqué à la colonne « e » pour les soumissionnaires du Groupe B.

SANS OBJET

Tableau 11 : État récapitulatif de l'évaluation des offres et proposition d'attribution du marché

1.	Soumissionnaire ayant présenté l'offre conforme évaluée la moins disante (auquel il est proposé d'attribuer le marché)		
a)	nom Société : PANORAMA Sarl		
b)	adresse 12b, Avenue KUMBANA, Commune NGALIEMA à KINSHASA/RDC		
2.	Si l'offre a été soumise par un agent, indiquer le fournisseur effectif (SANS OBJET)		
a)	nom		
b)	adresse _____		
3.	Si l'offre est présentée par un groupement d'entreprises, indiquer tous les partenaires, leur nationalité, et la part estimée du marché qui revient à chacun SANS OBJET		
4.	Principal (principaux) pays de provenance des fournitures/matériaux SANS OBJET		
5.	Date envisagée pour la signature du marché (mois, année) SANS OBJET		
6.	Dates prévues pour l'arrivée des fournitures/matériels sur les lieux du projet/pour l'achèvement du projet SANS OBJET		
7.	Prix de l'offre (lu publiquement) ¹	Monnaie(s)	Montant(s) ou %
8.	Corrections des erreurs ²	CDF	2.475.000.000
9.	Rabais ³		
10.	Autres ajustements ⁴		
11.	Marché proposé ⁵	CDF	
12.	Catégorie de décaissements ⁶		

La Sous-commission d'analyse des offres a procédé d'abord à l'examen préliminaire pour s'assurer que tous les documents administratifs exigés dans le dossier d'appel d'offre ont été présentés en bonne et due forme.

Après vérification et examen détaillé, la Sous-commission a constaté qu'à cette étape d'évaluation, seule la société PANORAMA SARL a présenté l'offre conforme au DAO et aux spécifications techniques.

Sur ce, la Sous-commission propose que le marché lui soit attribué tenant compte de son expérience et les éléments présentés dans son offre.

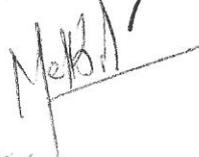
Fait à Kinshasa, le 15 décembre 2014

LES MEMBRES DE LA SOUS-COMMISSION

LOKWA LOKAFA, DEL, Président



KILANDAMOKO TONTA, DEL, Membre



ITELA ESENGE, DFI, Membre



LITOMBA YAKUSU, DAJC, Membre



D.G.D.A.



*Cellule de Gestion des Projets
et des Marchés Publics*

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION DE LA COMMISSION
DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DE LA DGDA**

L'an deux mil quatorze, le dix huitième jour du mois de décembre à 11h00', nous soussignés, membres de la Cellule de Gestion des Projets et des Marchés Publics, « **CGPMP** » en sigle, réunis dans la salle de réunions de la Direction des Equipements et Logistique, située au 3^{ème} niveau de l'Immeuble abritant l'Administration Centrale de la DGDA, sous la présidence de Monsieur ECIBA W'ISSANGANINO, Directeur des Equipements et Logistique de la DGDA, avons procédé à l'audition, l'examen et l'adoption des rapports d'analyse des offres mieux identifiées à l'ordre du jour ci-dessous.

I. **ETAIENT PRESENTS**

- Monsieur ECIBA W'ISSANGANINO, Président ;
- Monsieur OMARI ZALULA, DEL, Secrétaire Permanent ;
- Monsieur MULUMBA MWEWA, DAJC, Membre ;
- Monsieur MAVUNGU MBUNGU, DSTI, Membre ;
- Monsieur POLE POLE, DFI, Membre ;
- Monsieur NURA KABALA, Sge, Membre ;
- Monsieur LOKWA LOKAFA, Président de la Sous-commission ;
- Monsieur BAHAYA CANKALIRA, Secrétariat Permanent ;
- Monsieur LITOMBA YAKUSU, Président de la Sous-commission.

II. **ORDRE DU JOUR**

- Audition, examen et adoption du rapport de la sous-commission d'analyse des offres relatif à la fourniture et l'installation des ponts bascules ou peseurs de la DGDA ;
- Audition, examen et adoption du rapport de la sous-commission d'analyse des offres relatif au marché de demande de cotation pour l'acquisition des terrains à Mwene-Ditu et à Mbuji- Mayi ;
- Divers.

Handwritten signature and date: 18/12/14

Handwritten signature

Handwritten signature and date: 18/12/14

Handwritten signature

Handwritten signature

Handwritten signature and date: 18/12/14

III. DEROULEMENT DE LA REUNION

1. **Audition, examen et adoption du rapport de la sous-commission d'analyse des offres relatif à la fourniture et l'installation des ponts bascules ou peseurs de la DGDA.**

- Après audition du rapport de la sous-commission, le président a demandé aux membres de donner leurs avis sur la recevabilité ou non du rapport sous examen. Après examen, le rapport de la sous-commission a été déclaré recevable.

2. **Audition, examen et adoption du rapport de la sous-commission d'analyse des offres relatif au marché de demande de cotation pour l'acquisition des terrains à Mwene-Ditu et à Mbuji- Mayi.**

- Après examen sur les terrains de Mbuji-Mayi, la commission s'est ralliée à la conclusion du rapport de la sous-commission et a décidé de relancer la demande de cotation pour faute des titres parcellaires irréprochables.
- Pour Mwene-Ditu par contre, la parcelle qui est une propriété de Monsieur KAZADI MALU MALU, considérée comme moins disant, et sans problème particulier, a été retenue par la Commission, sous réserves que les études techniques et topographiques la déclarent appropriée à recevoir les travaux que la Direction Provinciale va envisager d'entreprendre et ce, avant l'attribution définitive.

3. **Divers**

- Le Secrétaire Permanent a fait part au Président du contenu de la lettre de Monsieur le Sous-Directeur du Bureau de Coordination au sujet des rapports d'évaluation des plis relatifs aux appels d'offres passés pour les Provinces Orientale et de l'Equateur.
- Le Secrétaire Permanent a tout simplement fait remarquer que la lettre du précité soit versée dans les travaux des Sous-commissions étant donné que lesdits marchés se trouvent encore au stade de l'évaluation.

Hy

Ng *H* *bol* *18/11/12*

- Ce point de vue a été partagé et accepté par les membres présents dans la salle.

Ainsi fait à Kinshasa, aux jour, mois et an que des

Monsieur ECIBA W'ISSANGANINO, Président ;

Monsieur OMARI ZALULA, Secrétaire Permanent;

Monsieur MULUMBA MWEWA, DAJC, Membre ;

Monsieur MAVUNGU MBUNGU, DSTI, Membre ;

Monsieur BALEMBA POLEPOLE, DFI, Membre ;

Monsieur NURA KABALA, Sge, Membre ;

Monsieur BAHAYA CANKALIRA, Secrétariat Permanent ;

Monsieur LOKWA LOKAFA, Président de sous-commission;

Monsieur LITOMBA YAKUSU, Président a.i de la Sous-commission;